

Désignation de représentants du CA au
conseil du SIMPPS.

Conseil d'administration du 7 novembre 2016

Délibération 2016/11/CA-123

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention portant création du SIMPPS ;

Vu les candidatures en séance ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent les personnes suivantes pour siéger au conseil du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) :

- **Monsieur Alexis KONIECZNY, représentant des usagers**
- **Madame Isabelle ARTHUS, représentante des enseignants-chercheurs.**

Toulouse, le 7 novembre 2016
Le Président,

A handwritten signature in red ink, likely belonging to Jean-Pierre Vinel.

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0